



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Le 19^e congrès annuel de la FNCSF – une belle réussite !

Le 29 octobre 2009, Ottawa – Près de 200 personnes représentant les conseils scolaires francophones et acadiens au Canada se sont réunies à Charlottetown les 22, 23 et 24 octobre dans le cadre du 19^e congrès annuel de la FNCSF. Sous le thème « Stratégiquement vôtre! », le congrès se voulait interactif en visant sur la participation des congressistes. Les échanges ont permis de mieux connaître les autres et de mieux se faire connaître. Les thèmes abordés aideront nos conseils scolaires à devenir plus stratégiques dans leurs efforts pour bâtir et promouvoir un excellent système d'éducation en langue française.

Les « rendez-vous stratégiques FNCSF » - Dans le cadre de sa planification stratégique, la FNCSF a eu l'occasion de consulter les directions générales des conseils scolaires et les différents organismes en éducation. Cette consultation, animée par la firme Simbal, fut fort appréciée par les participants et se poursuivra auprès des membres de la Fédération.



Yolande Dupuis, réélue présidente de la FNCSF

Lors du congrès, les délégués ont élu par acclamation Madame Yolande Dupuis, originaire du Manitoba, pour un deuxième mandat à la présidence de la FNCSF. Madame Dupuis œuvre dans le milieu scolaire depuis de nombreuses années. En 1995, elle a accédé à la Commission scolaire franco-manitobaine (CSFM) de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) qui compte quelque 24 écoles un peu partout en province. Pendant sept ans, Madame Dupuis a agi également à titre de membre de l'exécutif provincial de la Manitoba Association of School Trustees, au titre d'administratrice, de vice-présidente et de présidente.

Sur le plan national, Madame Dupuis a représenté le Manitoba au conseil d'administration de l'Association canadienne des commissions/conseils scolaires. En outre, elle siège depuis neuf ans au conseil d'administration de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones, et plus récemment, au comité exécutif de la FNCSF. Yolande et son époux sont les fiers parents de huit enfants qui sont tous diplômés du système d'enseignement public francophone. L'expérience de Madame Dupuis, d'abord en qualité de mère et de grand-mère, puis à titre d'intervenante chevronnée dans le milieu scolaire, lui a permis d'acquérir une excellente connaissance des enjeux scolaires de la petite enfance à la dernière année du secondaire. Yolande Dupuis a contribué de façon magistrale à la promotion des intérêts de la jeunesse francophone, à l'essor de sa communauté, à l'avancement des enjeux liés à la culture francophone, tant aux niveaux local et provincial que national. La FNCSF n'aurait pu faire de choix plus éclairé en l'acclamant à la présidence.

Lors du congrès annuel de la FNCSF, les délégués ont également élu Monsieur Robert Maddix, de l'Île-du-Prince-Édouard, à titre de première vice-présidence et Madame Barbara Riley, de la Saskatchewan, à titre de deuxième vice-présidence. Madame Jeannette Labrèche, de l'Ontario, se joint également comme administratrice au comité exécutif de la Fédération.

René Doiron, récipiendaire du prix Jean-Robert-Gauthier 2009

Par ailleurs, la FNCSF a décerné son prix annuel, en l'honneur du Sénateur Jean-Robert Gauthier, à un ancien conseiller scolaire qui s'est distingué de façon particulière par son dévouement, sa persévérance et sa contribution à l'avancement de l'éducation en français dans sa communauté.



Monsieur René Doiron est entouré de Madame Yolande Dupuis, présidente de la FNCSF et Monsieur Alexandre Chabot, vice-recteur adjoint à la Vie étudiante, de l'Université de Montréal.

Le récipiendaire de ce prix pour l'année 2009 est Monsieur René Doiron, un Acadien de Rustico, à l'Île-du-Prince-Édouard. Monsieur Doiron a œuvré pendant 14 ans à titre de conseiller scolaire. Durant toutes ces années, il s'est dévoué à défendre la cause des écoles françaises de sa province. Pour lui, la langue et la culture sont des richesses qu'il s'est engagé à défendre de même que les droits de la minorité, plus particulièrement ceux de sa région. Comme on dit, « C'est un Acadien pur laine. ». Il est le père de six enfants, tous éduqués dans une école de langue française.

Après des études en français au Nouveau-Brunswick, Monsieur Doiron revint dans sa province natale où il travailla sur la ferme de son père pour ensuite devenir propriétaire d'une ferme laitière. Il est une personne convaincue du potentiel des communautés francophones et de la nécessité de poursuivre les revendications des droits à l'éducation de qualité pour les élèves de langue française de sa province et d'ailleurs au pays.

Élu pour la première fois à la Commission scolaire de langue française de l'IPÉ en 1990, Monsieur Doiron contribua à façonner l'éducation en français à l'Île-du-Prince-Édouard. Il fut très actif dans l'obtention des écoles François-Buote à Charlottetown, École-sur-Mer à Summerside et l'école de Souris qui porte maintenant le nom « La-Belle-Cloche ». Son plus grand bonheur fut d'être un des artisans pour obtenir une école française à Rustico et pendant le déroulement de ces quatre mandats comme commissaire, l'école Saint-Augustin à Rustico ouvrait ses portes.

Monsieur Doiron dut à plusieurs reprises composer avec différents gouvernements et ministres de l'Éducation. À plusieurs occasions, il a négocié avec des gouvernements peu sympathiques aux besoins et aux droits des francophones et des Acadiens. Mais, il ne s'est jamais découragé et il a continué à revendiquer pour les droits des minorités et pour le respect de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Il a, par ses interventions auprès des ministres et des élus gouvernementaux, contribué à la cause acadienne et francophone à l'Île-du-Prince-Édouard. Il a toujours cru à l'importance du rôle de la Commission scolaire de langue française dans la défense des droits de la minorité. En tout temps, il a appuyé et participé aux différentes activités du conseil. Monsieur René Doiron est un homme convaincu et passionné qui n'a jamais ménagé ses efforts et son temps pour faire avancer l'éducation en français à l'Île-du-Prince-Édouard.

Cette année, le prix Jean-Robert-Gauthier fut accompagné d'un montant de 5 000 \$ gracieuseté de l'Université de Montréal dont le récipiendaire pourra remettre à un organisme de son choix œuvrant dans le milieu de l'éducation. Ce geste, très symbolique, témoigne d'une volonté vive de l'Université de Montréal à appuyer le développement des communautés francophones vivant en situation minoritaire. Le vice-recteur adjoint à la Vie étudiante de l'Université de Montréal, Monsieur Alexandre Chabot, était présent lors de la remise du Prix. La FNCSF tient à remercier Monsieur Chabot et l'Université de Montréal de leur générosité et espère pouvoir établir un partenariat de longue date avec cette institution.



Ce prix, parrainé par une grande personnalité de la francophonie canadienne, vise aussi à reconnaître le rôle de premier plan joué par le Sénateur Gauthier dans tous les dossiers reliés au développement des communautés francophones. La vie et la carrière de Jean-Robert Gauthier, grand défenseur de la langue française et des minorités, vont toujours demeurer pour nous une source d'inspiration et d'encouragement. C'est à titre de conseiller scolaire qu'il a entrepris cette mémorable carrière et nul autre ne pourrait mieux représenter l'idéal que nous cherchons à reconnaître parmi nos pairs que le Sénateur Jean-Robert Gauthier. Le prix Jean-Robert-Gauthier sert non seulement à reconnaître un ou une des nôtres, mais à nous souvenir de la contribution à la francophonie canadienne de ce grand homme.

Rappelons que la Fédération nationale des conseils scolaires francophones est un organisme à but non lucratif qui représente, au plan canadien, trente et un conseils et commissions scolaires francophones et acadiens. Ces conseils et commissions scolaires offrent des services éducatifs en français à près de 150 000 élèves rassemblés dans plus de 630 établissements scolaires. La FNCSF a pour objectif de favoriser les échanges entre les conseils et de représenter les intérêts de ceux-ci auprès de diverses instances nationales.

-30-

Renseignements : Solange Haché, directrice générale par intérim de la FNC SF
Tél. : (613) 744-3443 Courriel : info@fnCSF.ca